



SOUTENANCE DE THÈSE

Madame Begüm BULAK

soutiendra, en vue de l'obtention du grade de docteur en droit,  
sa thèse intitulée :

*« La liberté d'expression  
face à la présomption d'innocence »*

**JEUDI 16 MAI 2013 – 14h.15**  
**Salle M3050 - UNI MAIL**

Le jury de thèse est composé de :

- M. Michel HOTTELIER, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève (co-directeur de thèse);
- M. Nicolas JEANDIN, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève (préside la soutenance);
- M. Massimo LUCIANI, professeur à l'Université de Rome, Italie;
- M. Bernhard STRÄULI, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève (co-directeur de thèse).

Distribution :

- Membres de la Faculté
- Service de presse et d'information
- Espace administratif des étudiants

*La séance est publique*